



Informations - Inscription à la Section Aïkido du CYAM

1 - Je m'inscris ;

Dans un premier temps, s'inscrire sur le site « www.cyamyverres.fr » en choisissant la discipline et la section concernée.

2 - Certificat médical ;

Pour les mineurs :

Les mineurs sont dispensés de la production d'un certificat médical mais ils doivent remplir conjointement avec leur responsable légal le questionnaire de santé.

- Si vous avez répondu « NON » à l'ensemble des questions, ne pas fournir de certificat médical.
- Si vous avez répondu « OUI » à au moins une des questions vous devez fournir un certificat médical de moins de six mois de non-contre-indication à la pratique de l'Aïkido.

Remplir et signer (Responsable légal) l'attestation sur l'honneur qui est au dos de la demande de licence. (Ne pas joindre le questionnaire de santé qui reste confidentiel).

Pour les majeurs :

Pour une nouvelle adhésion, pas de questionnaire santé à remplir et vous devez fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Aïkido.

Pour un renouvellement d'adhésion, remplir le questionnaire santé.

- Si vous avez répondu « NON » à l'ensemble des questions, ne pas fournir de certificat médical si celui déjà fourni est de moins de trois ans.
- Si vous avez répondu « OUI » à au moins une des questions vous devez fournir un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'Aïkido.

Remplir et signer l'attestation sur l'honneur qui est au dos de la demande de licence. (Ne pas joindre le questionnaire de santé qui reste confidentiel).

3 - Remplir la demande de licence fédérale ;

Pour une nouvelle adhésion, remplir la totalité de la demande de licence.

Pour un renouvellement d'adhésion, ne saisir que les informations strictement nécessaires : Nom, Prénom, n° de licence et au verso la date du certificat médical, datez et signez.

Ne renseigner en plus que les seules informations modifiées depuis la saison précédente (Grade Dan, BF, nouvelle adresse etc...).

4 - Votre dossier d'inscription à la section Aïkido du CYAM ;

- Le formulaire d'inscription à la section Aïkido,
- La demande de licence fédérale (Recto & Verso),
- Le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur. (Voir demande de licence),
- Le ou les chèques (si vous avez choisi ce moyen de paiement lors de votre inscription sur le site),
- Une photo d'identité (pour une nouvelle adhésion).

l'Encadrement Technique de la section Aïkido